



### GOVERNANCE, FORMATION ET SENSIBILISATION

#### Gouvernance

- 1 Rédiger et diffuser la Charte Verte aux établissements
- 2 Rédiger et diffuser un plan stratégique RSE multi-volets (environnement, social et sociétal)
- 3 Désigner un référent RSE au sein de chaque établissement
- 4 Organiser des réunions entre le référent RSE et la Direction sur le suivi des actions RSE de l'établissement

#### Formation et sensibilisation du personnel

- 5 Former le référent RSE aux enjeux RSE, dont environnementaux
- 6 Former et sensibiliser le personnel de l'établissement aux enjeux RSE, dont environnementaux
- 7 Échanger chaque année sur la démarche RSE entre la Direction et les établissements et favoriser le partage d'idées
- 8 Sensibiliser le personnel à l'accueil des clients en situation de handicap

#### Information et sensibilisation des clients

- 9 Sensibiliser les clients à la réduction de la consommation d'eau, d'énergie et à la gestion des déchets
- 10 Promouvoir la mobilité durable auprès des clients
- 11 Mettre à disposition des clients des informations claires sur l'accessibilité des établissements

### GESTION DES ÉNERGIES, FLUIDES ET DÉCHETS



#### Gestion de l'énergie et de l'eau

- 12 Mettre en place un suivi régulier de nos consommations d'énergie et d'eau pour identifier des pistes d'amélioration
- 13 Disposer d'au moins un compteur par arrivée d'eau dans les établissements
- 14 Mettre en œuvre au moins une mesure de réduction de consommation d'énergie
- 15 Mettre en place une procédure pour limiter la consommation d'énergie des hébergements et salles de réunion vides
- 16 Mettre en œuvre au moins une mesure de réduction de consommation d'eau
- 17 Mettre en œuvre une seconde mesure de réduction de consommation d'eau
- 18 Sensibiliser les clients utilisateurs des machines à laver aux bons gestes d'utilisation raisonnée

#### Gestion du linge

- 19 Proposer une mesure de réduction de la quantité de linge de toilette à laver

#### Tri, recyclage et mesures de réduction des déchets

- 20 Suivre la politique environnementale des municipalités en termes de système de tri des déchets
- 21 Mettre en œuvre au moins une mesure de réduction des déchets

### ACHATS RESPONSABLES ET ALIMENTATION



#### Équipements, produits d'entretien et d'édition

- 22 Privilégier les appareils électriques économes en énergie lors de nouvelles acquisitions
- 23 Privilégier l'utilisation de produits d'entretien éco-certifiés
- 24 Privilégier l'achat de fournitures de bureau portant un label écologique ou issues de l'économie sociale et solidaire
- 25 Sensibiliser le personnel à limiter les impressions papier

#### Alimentation

- 26 Privilégier les produits locaux, issus de la production française, dans notre offre de petit-déjeuner
- 27 Proposer des produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable dans notre offre de petit-déjeuner
- 28 Élargir notre offre de petit-déjeuner en proposant au moins une option végétarienne et/ou vegane
- 29 Sensibiliser les clients au gaspillage alimentaire
- 30 Limiter l'utilisation d'emballages et de conditionnements individuels sur les buffets du petit-déjeuner